

Maurice MORAND

1er semestre, cours le mardi de 9h à 10h45

Dates : 14, 21 et 28.09, 5, 12 et 19.10, 9, 16, 23 et 30.11, 7 et 14.12, 4.01, révisions le 11.01 et examens le 18.01

Cours, 24h30, 4 ECTS, Réf : TF5-CN

TD au 1^{er} semestre le mardi de 11h à 12h45 les 21.09, 5 et 19.10, 16 et 30.11 et 14.12

TD, 10h30, 2 ECTS, Réf : TF55-CN

PRÉSENTATION :

La complexité de l'être humain peut faire l'objet de réflexions diverses, de nature scientifique, philosophique et théologique. Depuis 20 siècles, la théologie chrétienne a profondément renouvelé la question de l'identité de l'homme en affirmant sa nature spirituelle et personnelle : créé par Dieu et cependant pécheur, l'être humain fait l'objet d'une proposition de salut qui suppose de sa part la libre adhésion de sa foi et une résurrection corporelle en vue d'une éternité de bonheur.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES À ACQUÉRIR :

- Pouvoir expliquer dans leurs grandes lignes les catégories fondamentales de l'anthropologie chrétienne : esprit, âme, corps, personne humaine, péché, liberté et grâce, espérance, etc.
- Savoir présenter de manière critique les affirmations anthropologiques chrétiennes fondamentales reçues de la Bible et recueillies dans l'enseignement traditionnel de l'Église
- Apprendre à situer les caractéristiques de l'anthropologie théologique chrétienne au regard des courants philosophiques contemporains et des sciences humaines

CONTENU :

1. La connaissance de l'homme et la foi chrétienne
2. La création de l'homme à l'image de Dieu
3. L'être personnel humain
4. La condition pécheresse et le péché
5. La liberté de l'être humain et l'accès au salut
6. La pensée de l'espérance et la destinée ultime de l'humanité

BIBLIOGRAPHIE :

- CONCILE VATICAN II, *Gaudium et Spes, Constitution Pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps.*
- Marcel NEUSCH, *Les chrétiens et leur vision de l'homme*, Paris, Desclée, 1985.
- Bernard SESBOÛÉ, *L'homme, merveille de Dieu*, Paris, Salvator, 2015.
- Henri BOURGEOIS, *L'espérance maintenant et toujours*, Paris, Desclée, 1985.

VALIDATION :

- Préparation de courtes interventions discutées en séances de Travaux Dirigés ou bien :
- Oral présenté à partir d'une liste de questions préparées à l'avance.